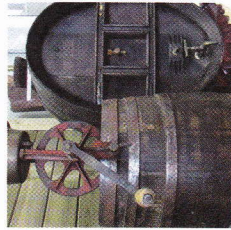
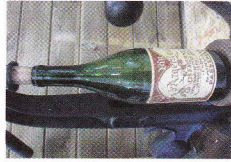




La Maison des Arts et Métiers de la Vigne intègre le réseau des musées et maisons à thème du Parc naturel régional du Vexin français. Le Parc valorise ainsi le territoire du Vexin français et les activités traditionnelles qui y sont liées.

A découvrir aussi

- **Le musée du Vexin français** à Théméricourt
- **Le musée de la Moisson** à Sagy
- **Le moulin de la Naze** à Valmondois
- **La maison du Pain** à Commeny



La Maison des Arts et Métiers de la Vigne en Ile-de-France a vu le jour à l'initiative de l'association « Union Vigneronne Vals d'Oise et de Seine » et sur proposition de la commune de Marines. Déjà dotée de deux cents pieds de vignes plantés aux Hautiers, celle-ci a souhaité créer un lieu touristique de rencontres conviviales et pédagogiques. Ce projet a été soutenu par la Direction Départementale du Tourisme, la Communauté de Communes Vexin Centre, le Parc naturel régional du Vexin français, la Caisse Locale du Crédit Agricole, des entreprises régionales et des mécènes.

Un espace convivial ouvert à un large public

Cette Maison donne la priorité à la convivialité, la rencontre, le dialogue, l'ouverture sur les différents aspects matériels tels que les outils, mais également immatériels comme le savoir-faire, les traditions, les métiers en relation avec le travail du vigneron, ainsi que l'Histoire.

Cet espace est ouvert au public, aux enseignants, aux associations, aux entreprises et autres.



Des animations pour les enfants

Pour les enfants, un parcours pédagogique et ludique est proposé en collaboration avec les enseignants ou les accompagnants.

Visiteurs en situation de handicap

Des dispositions particulières ont été mises en place pour accueillir dans les meilleures conditions les visiteurs en situation de handicap : aménagement des accès pour les personnes à mobilité réduite, accompagnement en langue des signes pour les visiteurs sourds et malentendants.



L'association « Union Vigneronne Vals d'Oise et de Seine » œuvre sur la région Ile de France à maintenir et à promouvoir le patrimoine viticole local, par une démarche pour la préservation de l'identité des vignes existantes, mais également par l'implantation de petites vignes, qu'elles soient communales, associatives ou privées.

